

# Régie, mais où est passé le travail ?



Depuis plusieurs mois, à Rennes, les techniciens de la régie sont confrontés à un management qui se révèle être toxique. Deux arrêts de travail sont à regretter, de vives réactions à la limite du burn-out sont à déplorer : le mal-être grandit. Il est loin le temps où l'ancien directeur régional insufflait un élan positif, valorisait les motivations personnelles au sein des équipes et la coopération entre salarié·es !

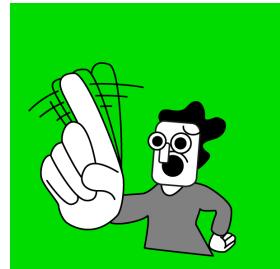


## 2/3 de temps de fabrication en moins entre 2022 et 2023

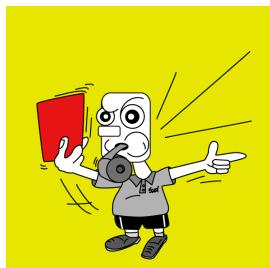
En septembre, la nouvelle direction a choisi de supprimer la fabrication de plusieurs émissions, toutes réalisées par les techniciens vidéos, sous prétexte de mauvais chiffres d'audience : VEF, 7' en Politique, les pages culture du vendredi, les suppléments d'art, ainsi que les sessions musicales. Pourtant, les équipes techniques s'étaient beaucoup investies dans ces programmes.

## **La direction régionale peut et doit faire confiance à ses techniciens !**

Au vu du projet Tempo, la direction a fait le choix de basculer vers le tout info. À marche forcée, en novembre, le 18h30 a été mis en place par un réalisateur. Les contraintes imposées par le plateau JT et la difficulté de mise en image qui s'en suivait ont fait vivement réagir les techniciens. Finalement, l'équipe technique a su montrer sa capacité à imaginer un nouveau plateau.



## **Un peu de respect s'il vous plaît**



Récemment, la direction a planifié un intermittent vidéo comme chef d'équipement, ceci sans en avertir les personnels de régie, ni proposer le poste à un vidéo permanent. En choisissant d'embaucher un collègue intermittent qui ne travaille pas souvent à Rennes, la direction régionale fait fi du savoir-faire des salarié·es titulaires, qui ont pourtant les connaissances nécessaires propres à la régie pour réagir à bon escient ou pour s'entraider. Les chefs d'équipements seraient-ils si facilement remplaçables ? Que dirait-on si un rédacteur en chef était remplacé par un JRI CDD ?

**Il est grand temps de définir le rôle de chef d'équipement** et son positionnement dans la grille des salaires.

Les techniciens de régie ont appris par hasard qu'une réalisatrice serait embauchée pour réaliser des clips musicaux et un 52'. Pourtant, ils ont prouvé qu'ils maîtrisaient la mise en image de ces programmes. Là aussi, la concertation aurait été appréciée par les salarié·es.

Ces décisions, pour lesquelles les vidéos sont toujours les derniers informés, sont très mal vécues. Ils ont l'impression d'être pris pour des incompétents, d'être méprisés.

L'amertume croît. Lennui dû à la sous-activité augmente, alternant avec des périodes trop chargées. Faut-il interpréter ces faits comme une suite de maladresses ou comme une volonté de la direction de mettre en place une organisation toujours plus verticale, qui risque d'entraîner une détérioration des conditions de travail, des dissensions dans les équipes et des risques psycho-sociaux ?

**Dans le contexte de projet de régie automatisée, les personnels de régie sont inquiets, malmenés.**

**Ils en appellent à la direction régionale pour leur donner une feuille de route claire, motivante et respectueuse de leurs compétences professionnelles et de leur santé.**

**Ne reproduisez pas ce qui s'est passé à Nantes : dépressions, reclassement et démission.**

Rennes, le 10 mars 2023